



**INTENCIAL**  
PATRIMOINE

**INTENCIAL LIBERALYS VIE**  
(ASSURANCE-VIE) - (01/2017)

INTENCIAL Liberalys Vie est un contrat individuel d'assurance sur la vie libellé en unités de compte et en euros

## UN CONTRAT SOUPLE, AGILE ET DIGITALISÉ

### GESTION LIBRE

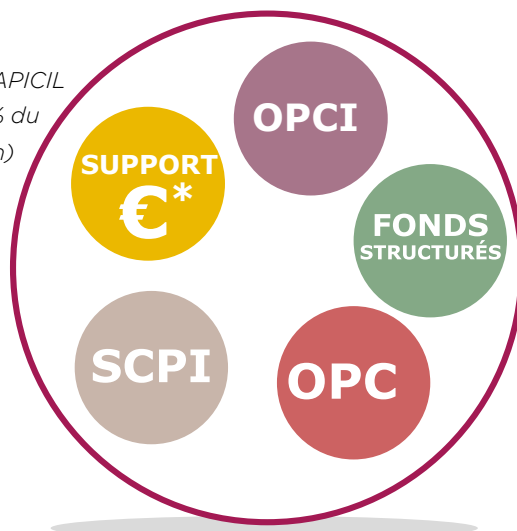


Accès à 2 options d'arbitrages automatiques

**Le souscripteur** effectue lui-même sa sélection de supports et ses arbitrages avec l'aide de son CGPI.

\* Les investissements sur le support € APICIL Euro Garanti sont aujourd'hui limités à 70% du capital investi (taux susceptible d'évolution)

Le support APICIL Euroflex n'est soumis à aucune limite d'investissement.



### GESTION DÉLÉGUÉE



Accès à 2 options d'arbitrages automatiques

**Le souscripteur délègue à son CGPI** les arbitrages entre les supports et la mise en place d'options d'arbitrages automatiques.

### GESTION PILOTÉE



**Le souscripteur sélectionne** une orientation de gestion. **APICIL Assurances met en œuvre l'orientation de gestion** choisie grâce aux recommandations d'une société de gestion.

Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des fluctuations des marchés financiers.




### GARANTIE COMPLÉMENTAIRE DÉCÈS

La garantie décès complémentaire « plancher » peut être souscrite dès lors que le souscripteur est âgé de plus de 18 ans et moins de 70 ans au moment de la souscription.



**INTENCIAL**  
PATRIMOINE

**INTENCIAL LIBERALYS VIE**  
(ASSURANCE-VIE) - (01/2017)

MODES DE GESTION	FRAIS DE GESTION	FRAIS D'ARBITRAGE	MONTANT MINIMUM DES VERSEMENTS	RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS MINIMUM
 <b>GESTION LIBRE</b>	<b>Support euros APICIL euro Garanti</b> : 1% par an <b>Support euros APICIL Euroflex</b> : 4% par an  <b>Supports UC</b> : 1% max par an	<b>- Arbitrage libre</b> : 1 <sup>er</sup> arbitrage annuel gratuit puis 15 € + 0,80% max des sommes transférées <b>- Arbitrage automatique</b> : 0,20% par arbitrage	<b>Initial</b> : 1 000 € et 50 € par support ou 500 € si VLP dès la souscription  <b>Programmés</b> : 100 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)	300 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)
 <b>GESTION DÉLÉGUÉE</b>	<b>Support euros APICIL euro Garanti</b> : 1% par an <b>Support euros APICIL Euroflex</b> : 4% par an  <b>Supports UC</b> : 1,90% max par an	<b>- Arbitrage libre</b> : gratuit <b>- Arbitrage automatique</b> : 0,20% par arbitrage	<b>Initial</b> : 30 000 € et 50 € par support  <b>Programmés</b> : 100 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)	300 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)
 <b>GESTION PILOTÉE</b>	Orientations proposées par la société de gestion choisie par le client  <b>Support euros APICIL euro Garanti</b> : 1% par an <b>Support euros APICIL Euroflex</b> : 4% par an <b>Supports UC</b> : - APICIL Invest : 1,80% par an - DNCA : 2% par an - Financière de l'arc : 2% par an	<b>Arbitrage réalisé au titre de la gestion Pilotée</b> : gratuit	<b>Initial</b> : 5 000 € et 50 € par support  <b>Programmés</b> : 500 € mensuels 500 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)	/

## LES OPÉRATIONS DISPONIBLES EN LIGNE



Accès sous conditions : se rapprocher de votre interlocuteur INTENCIAL pour plus d'informations

## CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À L'ENSEMBLE DES MODES DE GESTION

**DURÉE DU CONTRAT** :  
Déterminée (> à 8 ans) ou viagère

**FRAIS SUR VERSEMENTS** :  
4,50 % maximum

**VERSEMENTS LIBRES** : 300 € minimum  
et 50 € par support

**RACHAT PARTIEL** : 500 € minimum

**MINIMUM RÉSIDUEL SUR LE CONTRAT** :

1 000 €

**AVANCE** :

Possible à l'expiration du délai de renonciation et sous réserve d'acceptation par APICIL Assurances (incompatible avec les versements programmés et les rachats partiels programmés)